



République Française

Département du Doubs

Arrondissement de  
Besançon

Canton de Saint-Vit

N° 2024/29/11/01

Date de convocation :

25/11/2024

Objet de la délibération :

Décision Modificative  
n°3

Nota – Le Maire certifie

- que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la mairie  
d'Épeugney le

06/12/2024

que la convocation du  
Conseil Municipal avait été  
faite le

25/11/2024

- que le nombre des  
membres en exercice est de  
15.

Le Maire

**Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune d'Épeugney  
Séance du 29 novembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-neuf novembre à vingt heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la commune d'Épeugney s'est réuni  
en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après  
convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume  
AYMONIN, Maire.

**Présents** : M. Guillaume AYMOUNIN, Mme Sonia  
DESTAING, M. Guillaume CRETIN, M. Romuald  
TAUVERON, M. Nicolas DEAU, M. Stéphane LOGUIOT,  
M. Jean-Michel CLEMENT, M. Éric CLEMENT, M.  
Gwenaël LE GALLO, M. Patrick CAULIER, M. Régis  
LAFON, M. Daniel PRENANT, M. Edmond BARBA.

**Absents excusés** : Mme Mégane GAUTHIER, M. François  
VIENNET

**Procurations** : Mme Mégane GAUTHIER à M. Romuald  
TAUVERON, M. François VIENNET à M. Régis LAFON

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du  
Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection  
d'un secrétaire pris dans le Conseil, Guillaume CRETIN,  
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour  
remplir ses fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

d'investissement et 023 en dépenses de fonctionnement  
pour un montant de **3 050 €**.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents  
et représentés décide d'adopter la décision modificative  
numéro 3.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

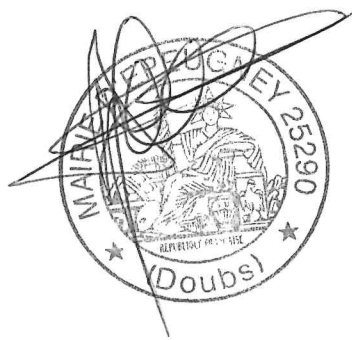
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Guillaume AYMONIN

Le secrétaire de séance

Guillaume CRETIN



A large, dark, handwritten signature, likely belonging to Guillaume CRETIN, the secretary of the meeting.